Finances publiques

Tableau de bord de gestion budgétaire et financière

1 jour (7h00) | 4,6/5 | FINAN-6819177 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 795 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir les principes du tableau de bord budgétaire et financier dans le cadre de la LOLF et du décret relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP)
- Choisir les indicateurs pertinents
- Piloter son activité par la mise en place du tableau de bord financier

Sur l'année 2023, le taux d'atteinte des objectifs est de 4,5/5

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme

Prérequis

Connaître les fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable publique

Public concerné

État - Collectivités territoriales - Hôpitaux

Agents des services comptables et budgétaires, responsables et cadres de services marchés, élus

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Identifier les enjeux du tableau de bord

- La management et le pilotage de la fonction financière
- La stratégie de l'opérationnel
- La mesure de la performance
- Le constat, la détermination des zones à enjeux

Présenter les résultats de manière convaincante

- Le reporting
- Le type d'informations à transmettre : qualitatives et quantitatives
- La mise en forme et la hiérarchisation de l'information
- Les tableaux d'analyse et les différents graphiques
- La nouvelle présentation des tableaux de gestion budgétaire et de suivi comptable issue de la GBCP
- Identifier les avantages et les limites du tableau de bord

ÉTUDE DE CAS
Construction d'un tableau de bord en choisissant ses objectifs et ses indicateurs à partir du coeur d'activité de l'organisation publique

Mettre en œuvre des tableaux de bord dans un service financier

- L'étude et le suivi des dépenses par activité
- La connaissance de ses propres coûts de fonctionnement
- Le suivi psychofinancier des investissements

ÉTUDES DE CAS
Élaboration de tableaux de bord budgétaires et financiers à partir de situations exposées par les participants
Élaboration de graphiques, puis analyse de leurs résultats

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis : Quiz avant la formation et après la formation pour mesurer les acquis, la progression. Évaluation à chaud : À la fin de la formation, un bilan qualité dématérialisé pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation. Évaluation à froid : À J+3 mois, une e-évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle.

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.